

BPA travaux de la vigne et du vin - module TAILLE

Financement



Formation professionnelle continue
Programme régional de formation
(PRF AS)

N° de marché : 2012ID005S1089

Organisme responsable et contact

CFPPA DE LA GIRONDE - SITE
BLANQUEFORT

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Tests
Information collective
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Maîtrise des savoirs de base (savoir lire,
écrire, compter)

Prérequis pédagogiques :

Test écrit et entretien du positionnement
(valider l'adéquation formation, projet
professionnel et estimer le degré de
motivation au regard du projet professionnel)

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Réaliser les travaux d'entretien du vignoble. Réaliser les tailles de production, de restructuration et de formation suivant le système de taille pratiqué localement

Contenu et modalités d'organisation

- UCS 1 Réaliser les travaux d'entretien du vignoble Réaliser le remplacement des pieds manquants et l'entretien des installations de palissage Réaliser manuellement les travaux en vert (outils, matériel, ébourgeonnage, épamprage, contrôle de la végétation etc...) UCS 2 Réaliser les tailles de production, de restructuration et de formation suivant le système de taille pratiqué localement Réaliser les tailles de production, de restructuration et de formation suivant le système de taille pratiqué localement (outils, caractéristiques du cep de vigne, taille de formation, de production, de restructuration etc') Les Matières générales sont abordées à travers les modules techniques, et permettent de valider les UC Générales. -

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Si le stagiaire vise le diplôme, il peut bénéficier de la dispense d'épreuves d'examen (UC du BPA acquises dans les 5 dernières années ou diplôme de niveau V minimum acquis) Le diplôme ne peut être délivré qu'à la condition de réussite aux épreuves d'examen (contrôle continu 100%) mais également, de la justification d'un an d'expérience professionnelle dans le domaine. Cette expérience peut être acquise postérieurement à la formation et en peut être un frein à l'entrée en formation

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Mixte

Commentaires sur la parcours personnalisable

Temps plein continu 35h hebdomadaire 7h par jour de formation centre
Formation par alternance Centre / entreprise Horaires des entreprises à respecter pour les stages

Validation(s) Visée(s)

BPA option travaux de la vigne et du vin spécialité travaux de la vigne - **Niveau 3 :**
CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00003706	du 18/11/2013 au 20/12/2013	BOMMES (33)	ANTENNE DE LA TOUR BLANCHE DU CFPPA DE LA GIRONDE		Non éligible	
00006292	du 13/11/2014 au 17/12/2014	BOMMES (33)	ANTENNE DE LA TOUR BLANCHE DU CFPPA DE LA GIRONDE		Non éligible	